

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **PAYS BEAUME-DROBIE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

N°C-202504-045

Du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf du mois d'avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Payzac, sous la présidence de Monsieur Christophe DEFFREIX, Président.

Etaient présents : THIBON Jean-François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, LAPORTE Jean-Pierre, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, DJIANN Nicole, BERRES Thierry, MOZZATTI Albert, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, DEFFREIX Christophe, PIC Gabriel, SALEL Matthieu, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, PIERRARD TEYSSIER Nadine, L'HERMINIER Raoul, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : PARMENTIER Luc (pouvoir de LASTELLA Carole), DEFFREIX Christophe (pouvoir de ROUSTANG Yves), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), DEYDIER BASTIDE Jean-Marc (pouvoir de BOISSIN Eric), PIC Gabriel (pouvoir de GALLET Françoise), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de MAZILLE Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 26

Pouvoir : 7

Date de la convocation 3 avril 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : AFFECTATION DE RESULTAT 2024 : BUDGET DECHETS MENAGERS (M4)

Le Président, après avoir rappelé les résultats du Compte Administratif 2024 pour ce budget, propose de les affecter de la manière suivante :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Ou déficit	Ou excédent	Ou déficit	Ou excédent	Ou déficit	Ou excédent
Résultats reportés		275 962,33 €		11 669,01 €		287631.34 €
Opérations de l'exercice	1 899 015.86 €	1 969 549.71 €	84 364.62 €	116 275.63 €	1 983 380.48 €	2 085 825.34 €
TOTAUX	1 899 015.86 €	2 245 512.04 €	84 364.62 €	127 944.64 €	1 983 380.48 €	2 373 456.68 €
Résultat de clôture		346 496.18 €		43 580.02 €		

Résultat cumulé d'investissement

43 580.02 €

Restes à réaliser en investissement

54 953 €

12 000.00 €

Solde des restes à réaliser 2024

-42 953 €

Excédent cumulé de fonctionnement

346 496.18 €

Reporte la somme de

627.02 €

Au compte 001 Excédent d'Investissement reporté

Affecte la somme de

Au compte 1068 Investissement

Reporte la somme de

346 496.18 €

Au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Le conseil communautaire,

Ouïe l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

Adopter sur la base des résultats du Compte Administratif 2024 du budget annexe « Régie Déchets Ménagers » l'affectation de résultat telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.

Au registre suivent les signatures.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Christophe DEFFREIX

Président

Jean-Marc DEYDIER BASTIDE

Secrétaire de séance